



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Kinshasa, le 28 juin /2024.

Président

Dr. MALONGA MIATUDILA Jules

Vice-Président

Prof. Dr. Samuel MAMPUNZA

Trésorière

Dr. Helene MAMBU

Secrétaire

Dr. Denis MATSHIFI

Directeur Exécutif

Dr. NGOMA MIEZI KINTAUDI

Membres

1. *Dr. Lawrence Shtreshley*
2. *Prof. Dr Antoinette TSHEFU*
3. *M. Antoine KASONGO*
4. *ECC-Pasteur Moise GBEMA*
5. *IMA- Dr. Susan Girois*
6. *Dr. José NKUNI*
7. *Dr. Joachim LUBIBA*

N/Réf: 547AKK/DIREX/ 2024

**SELECTION DES FIRMES PRESTATAIRES DEVANT DEDOUANNER ET TRANSPORTER DES VELOS
DE LA VILLE DE MATADI VERS LES ZONES DE SANTE
DANS 16 PROVINCES POUR LE COMPTE DE SANRU ASBL.**

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

DAOI N° 017/SANRU/FM/NMF3/COVID/2024

Date de publication : 03 juillet 2024

Date de réception : 20 août 2024 à 11 heures (heure de Kinshasa)

1. LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (RDC) a obtenu une allocation financière du Fonds Mondial dans le cadre de la lutte contre le COVID-19 pour la période 2021-2025.
2. SANRU ASBL, a été désigné comme Principal Récipiendaire (PR) pour l'acquisition, la gestion et la distribution d'une partie des produits pharmaceutiques, médicaux, non médicaux et autres équipements pour la subvention de lutte contre le COVID-19.

Conformément au plan de mise en œuvre, SANRU asbl se propose d'utiliser une partie de cette allocation, pour effectuer les paiements autorisés au titre du marché de dédouanement et de transport de vélos de Matadi vers Kinshasa ainsi que vers les Zones de Santé respectivement des provinces de Kongo Central, Kwango, Kwilu, Bas Uele, Haut Uele, ITURI, Tshopo, Equateur, Mai-Ndombe, Mongala, Nord Ubangi, Sud Ubangi, Tshuapa, Maniema et Nord Kivu.

Les détails se rapportant aux différents axes sont contenus dans le Dossier d'Appel d'Offres.

3. SANRU asbl souhaite sélectionner des prestataires de service pour le dédouanement et l'ensemble des types de transports demandés et invite ainsi, par le présent Avis d'Appel d'Offre, les candidats intéressés à présenter une offre sous pli fermé cacheté pour le dédouanement, le transport et la livraison des vélos suivant les termes de référence (**Annexe 3**). Les capacités techniques d'exécution de la mission ainsi que les coûts totaux des offres serviront de base à la sélection des prestataires. Les soumissionnaires peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Le Dossier d'Appel d'Offres complet en langue française peut être obtenu en version électronique à l'adresse mentionnée ci-dessous sur simple demande écrite à l'adresse : procurement@sanru.org.



Le présent marché est à six (6) lots identifiés de manière suivante, chaque lot constituant un marché distinct :

- 1) **Lot 1** : Dédouanement et transport des vélos du port de Matadi vers la Ville de Kinshasa et l'entrepôt de Matadi ;
 - 2) **Lot 2** : Transport des vélos de l'entrepôt de Matadi vers les zones de santé de la province du Kongo Central ;
 - 3) **Lot 3** : Transport des vélos de Kinshasa vers les zones de santé des provinces de Kinshasa, Kwango et Kwilu ;
 - 4) **Lot 4** : Transport des vélos de Kinshasa vers les zones de santé des provinces de Bas- Uele, Haut Uele, Ituri et Tshopo ;
 - 5) **Lot 5** : Transport des vélos de Kinshasa vers les zones de santé des provinces de l'Equateur, Mai-Ndombe, Mongala, Nord Ubangi, Sud Ubangi, et Tshuapa ;
 - 6) **Lot 6** : Transport des vélos de Kinshasa vers les zones de santé des provinces de Maniema et Nord Kivu.
4. Les offres seront accompagnées de la garantie bancaire originale de l'offre par lot (modèle inclus dans le DAO et **toute autre forme de garantie sera rejetée**) devant rester valide vingt-huit jours après l'expiration de la validité de l'offre, soit le 15 janvier 2025 dont les montants par lots sont les suivants :
- a) Lot 1 : 5.000,00 USD
 - b) Lot 2 : 1.000,00 USD
 - c) Lot 3 : 1.600,00 USD
 - d) Lot 4 : 4.000,00 USD
 - e) Lot 5 : 2.500,00 USD
 - f) Lot 6 : 1.000,00 USD

SANRU asbl vérifiera les garanties présentées par les soumissionnaires. Les offres des soumissionnaires ayant présenté les garanties (de soumission) non conformes aux dispositions du DAO seront rejetées. La vérification de la garantie porte sur l'originalité du document, le montant et la date de validité exigée. L'authenticité de la garantie sera certifiée auprès de l'institution émettrice de ladite garantie.

N.B : Toute offre non accompagnée de la garantie bancaire de l'offres sera rejetée.

5. L'offre comprendra une proposition technique et un plan de déploiement suivant le modèle partagé (en attaché) et une proposition financière, placées sous plis scellés distinct et devra nous parvenir, au plus tard **le 20 août 2024 à 11 heures** (heure de Kinshasa). L'offre demeurera valide pendant 120 jours, soit jusqu'au **18 décembre 2024**.
6. **LE SOUMISSIONNAIRE DEVRA COTER TOUS LES AXES DU LOT CHOISI, SOIT 100%. DANS LE CAS CONTRAIRE L'OFFRE SERA REJETÉE POUR LE LOT CONSIDERE. LE MARCHE SERA ATTRIBUE PAR LOT.**
7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des prestataires de service, dans les locaux de SANRU asbl, sis au N° 149 A/B du Boulevard du 30 Juin, dans la Commune de la Gombe, à Kinshasa, **le 20 août 2024, à 14 heures (heure de Kinshasa)**.
8. Les Soumissionnaires devront répondre à des critères de qualification concernant leurs capacités techniques et leurs expériences. Ils devront :
 - a) Disposer d'une expérience pertinente récente en RD Congo datant d'au moins 4 ans et prenant en compte les expériences réalisées dans le dédouanement, le transport terrestre et fluvial/lacustre, la livraison des matériels roulants, produits pharmaceutiques et non pharmaceutiques en dehors des



- produits dangereux ou inflammables tels que le carburant, les combustibles, les lubrifiants, etc. ;
- b) Présenter au moins un contrat unique additionnel de service similaire (transport en RDC) d'un montant d'au-moins 100.000,00 USD datant d'au plus 4 ans (en dehors des contrats donner au point (i)).
- c) Ceux qui soumissionne pour le lot 1, devront ajouter une copie de l'Agrément à la DGDA valide et les expériences en matière de dédouanement. L'absence d'expérience en matière de dédouanement constitue un critère de non-qualification de l'offre pour le lot 1.
- d) Les références techniques de l'entreprise (représentation régionale, sous-traitants, etc.).
9. Le Dossier d'appel d'offre sera envoyé, sur simple demande écrite, par courrier électronique. Une version papier (tenant lieu de version officielle faisant foi) sera également remise à ceux qui se présenteront à l'adresse ci-dessous. En cas d'expédition sollicitée du Dossier d'Appel d'Offres, les frais y relatifs seront à charge du soumissionnaire. Cet envoi se fera par courrier recommandé avec accusé de réception.
10. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations auprès de SANRU asbl, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres tous les jours ouvrables à l'adresse mentionnée ci-dessous de 09 heures à 16 heures (heure locale de Kinshasa) ou par mail à l'adresse suivante : procurement@sanru.org et ce au plus tard jusqu'à 10 jours avant la date limite de dépôt des offres, soit le **10 août 2024**.
11. Une réunion d'échange sera organisée le **11 juillet 2024, à 10 heures (heure de Kinshasa)** avec les potentiels soumissionnaires dans les installations de SANRU asbl sis au N° 149 A/B, Boulevard du 30 Juin, Kinshasa - Gombe.
- Le Bureau de SANRU asbl répondra par écrit au plus tard le **8 août 2024** à toute demande de document et clarification concernant les documents d'invitation à soumissionner qui lui parviendra jusqu'à trois (3) jours calendaires avant la date limite de dépôt des propositions.
12. Les offres déposées hors délai seront rejetées.
13. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

SOINS DE SANTE PRIMAIRES EN MILIEU RURAL

Adresse physique : 149 A/B, Boulevard du 30 Juin, Kinshasa / Gombe

République Démocratique du Congo

Courriel : procurement@sanru.org

Site Web: www.sanru.org

Fait à Kinshasa, le 28 juin 2024

Dr. NGOMA MIEZI KINTAUDI, MPH, Ph.D.
Directeur Exécutif

